

Professeur associé à mi-temps (PAST) Sciences de gestion et management

Prise de poste : 1er septembre 2026
Service annuel : 96 heures EqTD.
Durée du contrat : 3 ans renouvelables

Profil:

[Le département Techniques de commercialisation](#) de l'IUT de Ville d'Avray recrute un professeur associé en sciences de gestion et du management (Section 06).

Profil section 06 : tout profil Economie et gestion – de préférence en Comptabilité, Analyse financière (expert-comptable par exemple) ou marketing digital (création de site web, programmation no code, analyse des données...)

Créé en 2019, le département propose la formation de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), diplôme de niveau Licence, dispensé sur trois années en formation initiale ainsi qu'en apprentissage. Située sur le campus de Nanterre, la formation accueille environ 200 étudiants répartis sur 3 années.

[Le programme du BUT](#) repose sur une approche par compétences et s'appuie sur des dispositifs pédagogiques innovants. Dans ce cadre, la personne recrutée interviendra dans les 2 parcours proposés : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* et *Stratégie de marque et événementiel*. Les enseignements se déroulent de septembre à juin, organisés en deux semestres de 13 semaines. Ils prennent la forme de CM, TD et TP.

Profil recherche : en fonction de la thématique de recherche/spécialité, une rencontre avec le responsable d'axe du [Laboratoire CEROS](#) sera organisée si le candidat le souhaite.

Conditions de recevabilité des candidatures

Le statut de PAST est défini par le décret n°85-733 du 17 juillet 1985 : les personnes candidates doivent justifier depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale, autre que d'enseignement, et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée (art. 9). Ils doivent également justifier de l'un des diplômes mentionnés au 1° de l'article 23 du décret n°85-733 du 17 juillet 1985.

Les professeurs associés à mi-temps sont nommés pour une période de trois ans par arrêté du président de l'université. Cette nomination peut être renouvelée dans les mêmes conditions, pour une durée qui ne peut être supérieure à trois ans (art. 9-I). Les règles concernant la rémunération sont fixées par les dispositions du décret n° 2007-772 du 10 mai 2007.

Processus de candidature

Un jury constitué d'enseignants-chercheurs examinera les candidatures et pourra convier les personnes retenues à un entretien.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de l'Université, à la rubrique «[Enseignants associés](#)». Merci de transmettre vos dossiers à l'adresse suivante : rh-pst@liste.parisnanterre.fr

Contact

M. Didier Lopez, Chef de département : direction-tc@iut.parisnanterre.fr
Secrétariat : 01 40 97 41 16